

# Taille douce physiologique de la vigne

Labellisée Eco-phyto par Vivea

## Objectifs

Lutter efficacement contre les maladies du bois tout en améliorant la qualité de votre viticulture

## Enjeux

une méthode précise et adaptée aux différentes tailles (guyots, cordons et gobelets...) permettant d'améliorer durablement la circulation des sèves dans la plante et prévenant les maladies de bois. une augmentation des réserves dans la plante accompagnée d'une meilleure homogénéité et d'une expression de vitalité conduit à de meilleurs rendements et une grande qualité de raisins. Les vignes deviennent plus résistantes aux parasites et aux changements climatiques. L'impact économique est extrêmement favorable.

## Contenu

Impact économique des maladies de bois sur le vignoble.  
Fonctionnement physiologique et écologie de la vigne.  
Circulation des sèves, l'eau dans la plante, la gestion des réserves, équilibres hormonaux.  
Compartimentation. Rôles et impact des champignons lignivores en lien avec la vigne. Impact des coupes sur le système vasculaire, reformation de vaisseaux et recouvrement.  
Dissection de ceps et apprentissage de la lecture dendrologique. Détail des différentes tailles et de la manière de les exécuter en limitant l'impact négatif des coupes (taille Guyot Poussard, méthode Dezeimeris et autres types de taille).  
Construction d'un cep durable et régulier par la taille de formation.  
Ateliers pratiques par groupes et individuels. Mises en situation.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

## Dates, lieux et intervenants

**20 févr 2020** 34000 Gignac  
09:00 - 17:00 (7hrs)

**21 févr 2020** 34000 Gignac  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture,  
FRCIVAM Occitanie  
Formé à la taille douce par le SICAVAC

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture,  
FRCIVAM Occitanie  
Formé à la taille douce par le SICAVAC

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 24/02/2020

## Tarifs

Non adhérent 280€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA  
Autre fonds de formation, nous contacter

## Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))